

## INSPECTIONS RÉALISÉES PAR RECYC-QUÉBEC

1er janvier au 31 juillet 2022

Les deux tableaux ci-dessous détaillent, par type d'infraction et par type de commerce, les plaintes traitées du 1<sup>er</sup> janvier au 31 juillet 2022 par RECYC-QUÉBEC. Nous recevons les plaintes de citoyens via notre formulaire de plainte en ligne, notre adresse courriel ou encore, par téléphone. Ce programme de traitement des plaintes n'inclut pas les visites effectuées de façon hebdomadaire chez les différents conditionneurs accrédités pour le système de consigne.

Type d'infraction	Nombre d'infractions traitées
Horaire restreint	6
Mauvais montant de consigne facturée	1
Refus de rembourser la consigne	99
Reprend uniquement les marques vendues en magasin	5
Vente sans permis	6
<b>Total général</b>	<b>117</b>

Type de commerce	Nombre d'infractions traitées
Dépanneur	43
Dépanneur spécialisé	4
Distributeur	7
Épicerie	16
Supermarché	47
<b>Total général</b>	<b>117</b>